



INSCRIPTIONS ECOLE PRIMAIRE

Année scolaire 2026-2027

AFFAIRES SCOLAIRES

Ces inscriptions concernent : - les enfants nés en 2023 entrant en petite section de maternelle à la rentrée de septembre 2026,
- les enfants dont les parents seront domiciliés sur la commune à la rentrée de septembre 2026.

L'inscription à l'école de la Pierre Levée à La Jarne s'effectue en deux étapes :

- **Etape n° 1 : La pré-inscription à la mairie**

Une fiche de pré-inscription est disponible à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture au public :

lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

La fiche de pré-inscription doit être retournée remplie et accompagnée :

- ✓ de la copie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- ✓ de la copie du livret de famille (ou de l'extrait d'acte de naissance).

Après validation, la mairie transmet le dossier de pré-inscription à l'école et en informe la famille par téléphone ou par mail.

- **Etape n° 2 : L'inscription à l'école**

Pour l'inscription définitive, vous devez prendre rendez-vous auprès de la directrice de l'école, Madame Estelle JEZEQUEL,

au 05.46.27.10.33 ou par mail à em-lajarne@ac-poitiers.fr, muni.e.s :

- ✓ du livret de famille (ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance),
- ✓ de l'acte de jugement en cas de divorce/séparation (modalités de garde),
- ✓ du carnet de santé de votre enfant (ou tout autre document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge telles que antidiptérique, antitétanique, antipoliomyélitique),
- ✓ du certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école le cas échéant.

Jours d'inscription à l'école

Jeudi 23 avril 2026 de 16 h 45 à 18 h

Vendredi 24 avril 2026 toute la journée jusqu'à 17 h 30

Jeudi 30 avril 2026 de 16 h 45 à 18 h

Jeudi 7 mai 2026 de 16 h 45 à 18 h

Renseignements :

Mairie de La Jarne – 12 ter, rue de l'Eglise – 17220 LA JARNE – Tél : 05.46.56.63.64 – Adresse mail : accueil@lajarne.fr - Site internet : www.lajarne.fr

